

Notice d'utilisation

DTN80



Table des matières

1. Consignes générales de sécurité et définitions.....	5
1. Explication des symboles	5
2. Remarques	6
3. Fermeture coupe-feu	6
2. Consignes de sécurité.....	7
1. Généralités	7
2. Prescriptions à respecter	7
3. Autres documents applicables	10
3. Conseils pour une exploitation sûre de la porte battante	11
1. Comportement de la commande	11
2. Sécurité de la porte battante.....	12
4. Caractéristiques techniques	12
5. Éléments de la porte battante.....	13
6. Description de la fonction	15
1. Serrure.....	15
2. Accès temporaire.....	15
3. Fermeture coupe-feu	15
4. Systèmes de porte battante à deux vantaux	16

7. Modes de fonctionnement	17
1. FERMETURE	17
2. SORTIE	17
3. AUTOMATIQUE	18
4. COMMANDE MANUELLE	18
5. OUVERTE.....	18
8. Éléments de commande	19
1. Sélecteur de programme PO3.....	19
2. Sélecteur de programme POS-5 – Option	19
3. Bouton-poussoir pour demande d'ouverture – Option	20
4. Contacteur à clé – Option.....	20
5. Bouton de déclenchement manuel.....	20
6. Touche RESET.....	20
9. Comportement d'ouverture et de fermeture – Sécurité	21
1. Ouverture automatique	21
2. Fermeture automatique	21
3. Fermeture par force de ressort	21
4. Ouverture manuelle contre la force de ressort.....	21
5. Ouverture manuelle avec compensation de la force du ressort	22
10. Défaillances.....	22
1. Panne de courant.....	22
2. Traitement des erreurs – Acquiescement	22
3. Élimination de défaillances	22

11. Nettoyage	24
12. Opérations de maintenance de l'exploitant	25
1. Contrôle d'un système d'asservissement	26
13. Experts	26
14. Contrôle et service après-vente	27
1. Contrôle et maintenance.....	27
2. Contrôle et maintenance d'un système d'asservissement	28
3. Maintenance et entretien	28
15. Directives	29

1. Consignes générales de sécurité et définitions

1.1 Explication des symboles

Ces avertissements sont mis en relief par des symboles particuliers :



Prudence : Risque de blessure ! Ce symbole indique un danger qui peut représenter un risque pour les personnes.



Attention : Ce symbole indique une action qui peut provoquer un danger d'ordre général ou une détérioration matérielle sur la porte ou les éléments de commande.



Prudence : Danger direct ou indirect pour la vie et la santé dû à l'électricité. Travaux spéciaux à effectuer uniquement par des électriciens qualifiés.



Attention: Indications particulières sur des installations de portes en issue de secours.



Remarque : Ce symbole indique des remarques importantes.

► ▷ Invite à effectuer une action.

1.2 Remarques



Respectez les normes et directives nationales applicables aux portes à actionnement motorisé.

Apposez des autocollants sur les éléments transparents (EN 16005).



L'usage conforme aux fins prévues comprend le respect des conditions d'exploitation et des recommandations de maintenance prescrites par le fabricant.

Les travaux de maintenance et de réparation ne peuvent être effectués que par un personnel spécialisé agréé par GU Automatic.



Toute responsabilité du fabricant est exclue en cas de dommages provenant de modifications effectuées sur l'installation sans l'autorisation de GU Automatic.



Après un montage dans les règles, l'entraînement pour porte battante convient uniquement à la fonction usuelle d'ouverture et de fermeture. Tout autre usage n'est pas licite et exclut la responsabilité du fabricant.

En cas de modifications de la construction (sol, conditions de flux d'air, etc.) dans la zone attenante au système de porte qui influent sur son fonctionnement, l'entreprise de montage ou de service après-vente doit être informée.



1.3 Fermeture coupe-feu

En cas de mise en œuvre dans le domaine de la protection anti-incendie, l'entraînement pour porte battante est un élément du système d'asservissement. La fermeture coupe-feu doit être par conséquent signalée comme système d'asservissement.

2. Consignes de sécurité

La présente notice d'utilisation s'adresse exclusivement aux exploitants du système de porte entièrement installé et opérationnel.

Lisez attentivement avant chaque étape de manipulation la description qui s'y rapporte et respectez l'ordre prescrit.

1. Généralités

L'entraînement pour porte battante décrit est un élément de construction sûr et de haute qualité. Ceci concerne la performance, les matériaux, le mode de fonctionnement et l'exploitation sans défaillances de la porte. Toutefois, pour garantir un fonctionnement sûr, il est impératif que les exploitants fassent preuve d'un comportement respectueux de la sécurité.

Vous trouverez des consignes en ce sens dans les sections suivantes. Les avertissements qui se rapportent spécialement à certains déroulements fonctionnels ou activités figurent aux emplacements correspondants dans la notice.

L'entraînement pour porte battante a été fabriqué selon l'état de la technique en vigueur et conformément aux règles techniques de sécurité et correspond à l'indice de protection IP 20 (locaux secs).

2. Prescriptions à respecter

L'ensemble des dispositions légales en vigueur concernant la sécurité, la santé et la prévention des accidents du travail ainsi que la protection de l'environnement applicables dans le pays d'exploitation de l'entraînement pour porte battante s'applique en complément à la présente notice d'utilisation.

1. Remarques particulières

Le système de porte doit être exploité et entretenu de manière à ce que la sécurité des utilisateurs et du personnel de maintenance soit assurée à tout moment.

En cas de défaillance des dispositifs de sécurité (p. ex des capteurs), ceux-ci ne doivent pas être neutralisés pour permettre une poursuite de l'utilisation du système de porte.

Quiconque assure l'exploitation, le contrôle et la maintenance de systèmes de porte doit disposer des notices d'utilisation correspondantes. Elles doivent être remises à la personne en charge du système de porte et conservées à portée de main à proximité de la porte battante.



2.2.2 Usage conforme aux fins prévues

L'entraînement pour porte battante sert à l'ouverture et à la fermeture automatiques de portes intérieures et extérieures dans les limites d'utilisation prescrites par GU Automatic.

Une utilisation continue sans alimentation électrique n'est pas admissible.

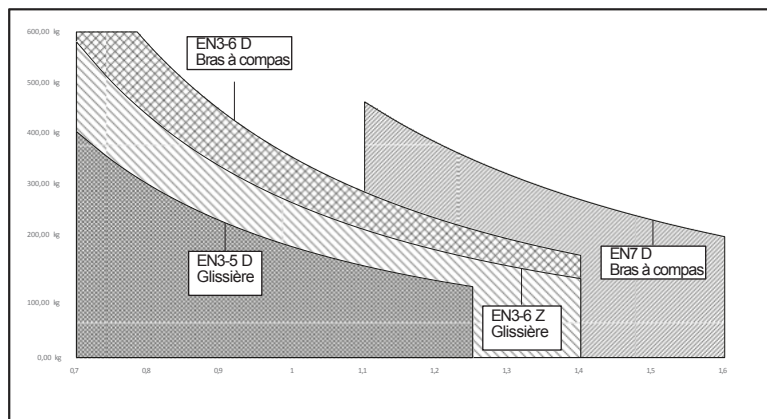
En cas d'utilisation de l'entraînement sans alimentation électrique, il peut demeurer, hors des limites d'utilisation suivant le diagramme ci-dessous ou en cas d'altération de la tension de ressort du réglage d'usine, un risque résiduel accru de choc, d'écrasement et de cisaillement au-delà des seuils admissibles prévus par les normes.



Un réglage divergent de la force de ressort peut être nécessaire du fait de la protection contre l'incendie.

Une manipulation incorrecte entraîne un risque de blessure.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages en résultant. Le risque relève de la seule responsabilité de l'exploitant du système de porte.



Dangers

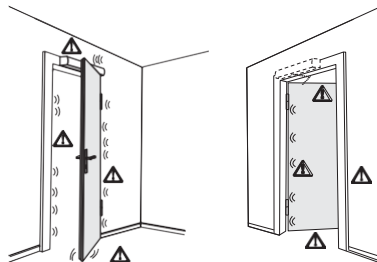


- **Veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec les pièces de commande de la porte battante et ne se tiennent pas dans sa zone de mouvement.**



Risque résiduel

Selon le domaine d'utilisation et la géométrie de la porte, un risque résiduel, p. ex. de heurt, d'écrasement et de cisaillement, ne peut être exclu. Il est impossible de supprimer le risque résiduel en modifiant le mode de construction ou de fonctionnement.

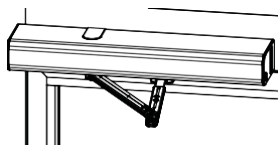


Tenez toujours compte de la plage de rotation nécessaire pour qu'un fonctionnement irréprochable soit garanti à tout moment.

Bras à compas et glissière



Veillez noter que le bras à compas et la glissière peuvent receler des risques d'écrasement et de cisaillement.



Fermeture coupe-feu

Respectez les dispositions relatives aux portes battantes faisant office de fermeture coupe-feu (porte coupe-feu) lorsque l'entraînement de porte battante est monté comme élément d'un système d'asservissement.

- **La zone requise pour le processus de fermeture doit être dégagée en permanence pour que la porte battante puisse fermer automatiquement. Cette zone doit le cas échéant être signalée visiblement par des inscriptions, des marquages au sol ou autres.**

Réalisation de travaux sur le système de porte



Une prise de courant de sécurité doit être présente côté bâtiment pour le montage du système de porte.

En l'absence d'une telle prise, un interrupteur principal avec coupure sur tous les pôles doit être prévu. Le raccordement doit être effectué selon VDE 0100 par un électricien qualifié.



Il faut garantir que le système de porte est hors tension pendant la durée des travaux.

Le branchement doit être protégé contre une mise en marche involontaire et l'état hors tension du système de porte être vérifié.



Si une détérioration du câble d'alimentation réseau est constatée, le connecteur réseau doit être immédiatement retiré de la prise de courant de sécurité. Le câble de branchement au réseau doit être remplacé par un électricien qualifié.

Inscriptions

Les inscriptions additionnelles sur les portes et les éléments de commutation doivent être bien lisibles, compréhensibles et résistantes à l'usure.

Mise au rebut



Remarque que le système de porte est équipé de pièces électroniques.

N'éliminez pas le système de porte en fin de vie dans les ordures ménagères, mais acheminez-le à un point de collecte communal gratuit pour déchets électriques.

Il est recommandé de confier la mise au rebut du système de porte à une entreprise spécialisée.

2.3 Autres documents applicables

Carnet de contrôle du système de porte

Dans le carnet de contrôle du système de porte sont énumérés les contrôles devant être effectués lors des inspections régulières du système.

Le carnet de contrôle fait partie du système de porte correspondant et doit être disponible au moment de l'inspection.

Fermeture coupe-feu

Pour les systèmes de porte battante faisant office de fermeture coupe-feu, la documentation du système de porte comprend en outre



- le « carnet de réception et de maintenance du système d'asservissement »
- l'« homologation générale » du DIBt (Institut allemand de la technologie du bâtiment)
- l'autocollant de signalement du système d'asservissement
- l'autocollant « Attention fermeture coupe-feu ».

3. Conseils pour une exploitation sûre de la porte battante

1. Comportement de la commande

La commande effectue une course de contrôle à la remise en service après une panne de courant :

- une course d'ouverture est effectuée à vitesse réduite.

La commande effectue un test du système à intervalles réguliers :

- le test produit un cliquettement audible.
- en position fermée, la porte battante effectue plusieurs pressions de fermeture ainsi que différents tests.
- les demandes d'ouverture ne sont pas prises en compte pendant cette période.
- si une erreur se produit pendant le test, par exemple le franchissement de la porte battante, l'entraînement pour porte battante commute sur la réaction correspondante à l'erreur. Il se comporte en général comme un ferme-porte ou compense sa force de ressort.

Le test de système est répété jusqu'à trois fois en cas de détection d'une erreur. Une validation est ensuite nécessaire (« [Traitement des erreurs = Acquiescement](#) » sur la page 22).



Fermeture coupe-feu

Si le système de porte battante a été doté de la fonctionnalité de fermeture coupe-feu, le fonctionnement automatique n'en est pas affecté.

En cas de panne de courant ou d'incendie, l'entraînement pour porte battante est mis hors tension. Il est ainsi garanti que la porte battante ferme et que la fermeture coupe-feu est fermée.



3.2 Sécurité de la porte battante

Butoir de porte

Après le montage de l'entraînement pour porte battante, la porte battante doit être fermée et la largeur d'ouverture limitée par un butoir de porte. Pour éviter les détériorations de l'entraînement pour porte battante et des paumelles (charnières), le butoir de porte ne doit pas être retiré.



Capteurs

Des capteurs de sécurité sont placés de chaque côté du vantail de la porte battante comme mesure de sécurité pendant l'ouverture et la fermeture.

Comportement de la porte battante pendant la course d'ouverture

Si un obstacle ou une personne se trouve du côté du sens de l'ouverture pendant la course d'ouverture, un capteur de sécurité placé de ce côté identifie la situation et arrête la porte battante.

Les capteurs de sécurité ne sont pas actifs pendant une ouverture manuelle.

Comportement de la porte battante pendant la course de fermeture

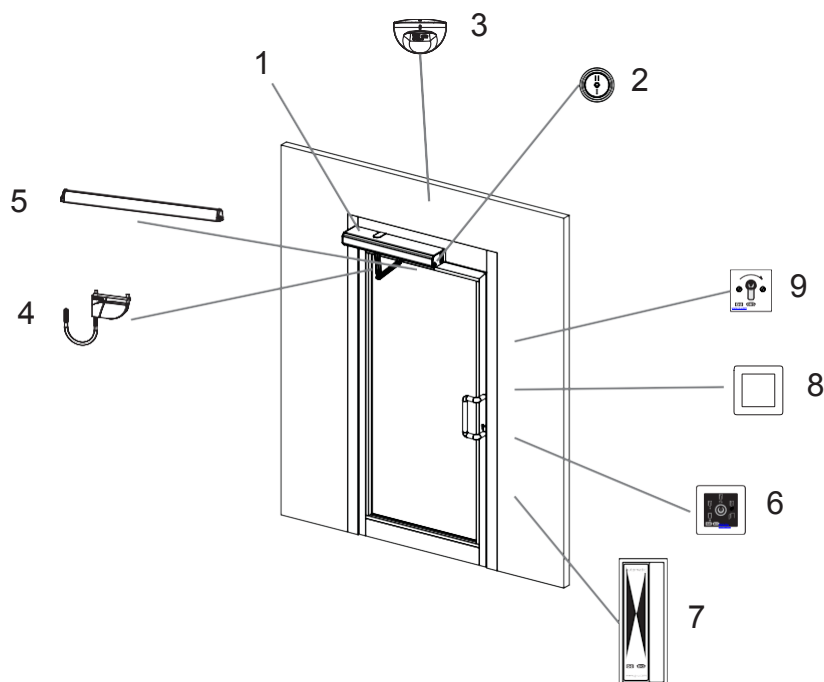
Si un obstacle ou une personne se trouve dans la zone de fermeture pendant la course de fermeture, un capteur de sécurité placé de ce côté identifie la situation et ouvre à nouveau la porte battante.

4. Caractéristiques techniques

- Les caractéristiques techniques figurent sur la plaque signalétique du système de porte.

5. Éléments de la porte battante

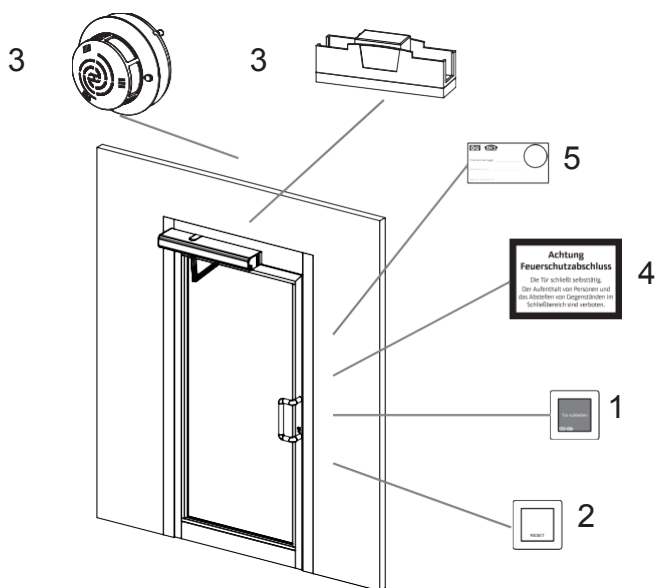
Les illustrations suivantes présentent les éléments possibles d'un système de porte battante.



- | | |
|--|---|
| 1. Entraînement pour porte battante | 6. Sélecteur de programme POS-5 |
| 2. Commutateur sélecteur de position PO3 | 7. Bouton-poussoir (actionné avec le coude) |
| 3. Détecteur de mouvement à radar | 8. Bouton d'ouverture |
| 4. Scanner laser | 9. Contacteur à clé ou p. ex. |
| 5. Barre de capteurs | ■ Lecteur de carte/contrôle d'accès |
| | ■ Lecteur d'empreintes digitales |
| | ■ Clavier à code |



Fermeture coupe-feu



1. Bouton « Fermer la porte » (bouton « Tür-schließen », bouton rouge à actionnement manuel)
2. Touche RESET
3. Détecteurs de fumée (nombre en fonction du type de plafond et de la hauteur)
4. Autocollant « Attention fermeture coupe-feu »
5. Autocollant « Réception du système d'asservissement »

6. Description de la fonction

1. Serrure

► **En présence d'une serrure optionnelle, observez la notice d'utilisation correspondante.**

[> Vérifiez si votre porte battante est équipée d'une serrure.

Différentes possibilités de verrouillage peuvent être mises en œuvre.

L'entraînement du système de porte battante ne peut être activé qu'après le déverrouillage de la serrure en présence.

Les possibilités de verrouillage sont les suivantes :

- La porte battante est fermée manuellement. Dans ce cas, il doit y avoir un contact de pêne dormant qui signale à la commande si la porte battante est verrouillée ou ouverte.
- Une gâche électrique est commandée par l'entraînement pour porte battante.
- D'autres options de serrure sont p. ex. SECURY Automatic A, SECURY e-Power et la contre-serrure motorisée.
Ces serrures sont commandées par l'entraînement pour porte battante.

2. Accès temporaire

Le réglage d'un accès temporaire permet d'obtenir une ouverture plus rapide pendant les horaires d'utilisation usuels. Pour que les serrures motorisées ou des dispositifs de fermeture similaires ne doivent pas ouvrir et fermer à chaque demande d'ouverture, seule une gâche électrique sert de dispositif de verrouillage dans les modes de fonctionnement AUTOMATIQUE et MANUEL (« [Modes de fonctionnement](#) » sur la page 17).

L'accès temporaire est une option qui peut être réglée à la mise en service.

Cette fonction n'est pas possible sur les portes coupe-feu.



3. Fermeture coupe-feu

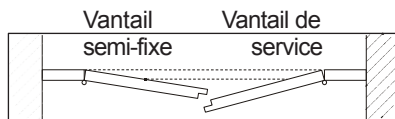
En cas d'incendie, une porte battante montée comme fermeture coupe-feu se ferme automatiquement.

La porte battante peut aussi être fermée au moyen du bouton « Fermer la porte ».

6.4 Systèmes de porte battante à deux vantaux

Sélecteur de fermeture

Sur les systèmes de porte battante à deux vantaux, un vantail assure la fonction de vantail de service et l'autre de vantail semi-fixe. Dans le réglage standard, le déroulement de l'ouverture après une demande d'ouverture est le suivant :



1. Le vantail de service s'ouvre
2. Le vantail semi-fixe s'ouvre
3. Le vantail semi-fixe ferme en fonction de la durée de maintien de l'ouverture réglée
4. Le vantail de service ferme après autorisation par le vantail semi-fixe.

Cette procédure se déroule lorsque plus aucune personne ne se trouve dans la zone des capteurs de sécurité.

Modes de fonctionnement sur le vantail semi-fixe

Avec le sélecteur de programme PO3 (voir « [Sélecteur de programme PO3](#) » [sur la page 19](#)) du vantail semi-fixe, il existe deux possibilités de réglage préalable :

[> Sélecteur PO3 du vantail semi-fixe en position "0"
Le vantail semi-fixe reste fermé en cas de demandes d'ouverture.

[> Sélecteur PO3 du vantail semi-fixe en position "1" ou "11"
Le vantail semi-fixe reprend en cas de demandes d'ouverture le réglage du vantail de service.

Fonction transport

Sur les systèmes de porte battante à deux vantaux qui n'ouvrent pas le vantail semi-fixe, du fait d'un réglage sur celui ci (PO3 en position "0") et sur le vantail de service dans les différents modes de fonctionnement "0", une demande d'ouverture supplémentaire peut permettre d'ouvrir le semi-fixe p. ex. dans un hôpital pour franchir la porte avec un lit.

La demande d'ouverture peut être effectuée p. ex. au moyen d'un bouton-poussoir.

7. Modes de fonctionnement



1. ARRÊT

Ce mode de fonctionnement peut être utilisé sur les portes battantes devant être généralement verrouillées et ne permettre qu'à des personnes autorisées un accès depuis l'intérieur et l'extérieur. Cette possibilité d'utilisation est par exemple utile la nuit.

- La porte battante ne peut être ouverte qu'avec un contacteur à clé optionnel.
- Un franchissement manuel est possible. Selon le réglage, l'entraînement pour porte battante compense sa force du ressort interne ou se comporte comme un ferme-porte.



2. SORTIE

Ce mode de fonctionnement peut être utilisé sur les portes battantes devant être généralement verrouillées, tout en permettant à des personnes de quitter le bâtiment ou des parties du bâtiment. Depuis l'extérieur, seules des personnes autorisées peuvent entrer. Cette possibilité d'utilisation convient à la restriction d'accès après fermeture des locaux.

- Par l'ouverture automatique via un détecteur à radar interne ou un bouton d'ouverture, le passage de l'intérieur vers l'extérieur est possible. Les détecteurs à radar externes ou les boutons d'ouverture ne sont pas analysés. La porte battante peut être ouverte de l'extérieur au moyen d'un contacteur à clé optionnel.
- Un franchissement manuel est possible. Selon le réglage, l'entraînement pour porte battante se comporte comme un ferme-porte ou compense sa force du ressort et assiste ainsi l'actionnement manuel.



3. AUTOMATIQUE

Ce mode de fonctionnement est utilisable pour les portes battantes en service de jour normal, pour lequel un franchissement rapide et confortable doit être possible dans les deux sens. La porte battante s'ouvre et se ferme automatiquement après écoulement de la durée de maintien de l'ouverture réglée.

- Le passage est possible depuis l'intérieur et l'extérieur grâce à l'ouverture automatique. Tous les détecteurs à radar, boutons d'ouverture et contacteurs à clé optionnels sont analysés.
- Un accès temporaire pour une serrure est possible. (voir « [Accès temporaire « sur la page 15\) »](#)).
- Un franchissement manuel est possible. Selon le réglage, l'entraînement pour porte battante se comporte comme un ferme-porte ou compense sa force du ressort et assiste ainsi l'actionnement manuel.



4. COMMANDE MANUELLE

Dans ce mode de fonctionnement, la porte battante est franchie manuellement dans les deux sens et n'est ouverte via le bouton-poussoir qu'en cas de besoin, p. ex. pour un actionnement par des personnes handicapées.

- La porte battante peut être ouverte automatiquement au moyen d'un contacteur à clé optionnel.
- Un accès temporaire pour une serrure est possible. (voir « [Accès temporaire « sur la page 15\) »](#)).
- L'entraînement pour porte battante se comporte comme un ferme-porte.



7.5 OUVERTE

Dans ce mode de fonctionnement, la porte battante reste ouverte et peut être franchie librement. Cela peut par exemple servir au transport d'objets ou à effectuer une aération.

8. Éléments de commande

En cas de dysfonctionnements, veuillez consulter le chapitre « [Élimination de défaillances](#) » [sur la page 22](#), dans le tableau la colonne « [Solution](#) » [sur la page 23](#).

8.1 Sélecteur de programme PO3

L'entraînement pour porte battante abrite en tant qu'élément de commande standard le sélecteur de programme PO3 fixé sur la flasque du capot.

Le sélecteur de programme PO3 permet de sélectionner trois modes de fonctionnement différents :

Mode de fonctionnement ARRÊT

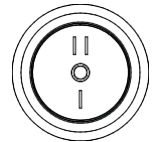
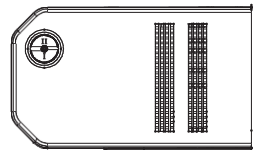
[> Sélecteur sur la position "0"

Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE

[> Sélecteur sur la position "I"

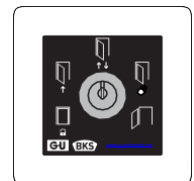
Mode de fonctionnement OUVERT

[> Sélecteur sur la position "||"



8.2 Sélecteur de programme POS-5 – Option

Pour empêcher les abus, retirez toujours la clé du sélecteur de programme une fois que vous avez réglé le mode de fonctionnement souhaité.



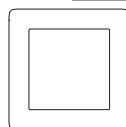
Si le système de porte est équipé du POS-5 en option, l'actionnement du sélecteur de programme PO3 est sans effet.

[> Avec le sélecteur de programme POS-5, réglez le mode de fonctionnement souhaité conformément aux symboles figurant sur le sélecteur.

3. Bouton-poussoir pour demande d'ouverture – Option

Pour ouvrir la porte battante, il est possible de se servir, au lieu du détecteur à radar, d'un bouton-poussoir à actionner avec le coude. Le bouton-poussoir est placé à proximité de la porte battante, selon les besoins à l'intérieur et à l'extérieur.

Sur actionnement du bouton-poussoir, la porte battante s'ouvre conformément au réglage du sélecteur de programme.



4. Contacteur à clé – Option

Le contacteur à clé placé à l'extérieur vous permet d'ouvrir la porte battante depuis l'extérieur, même en mode de fonctionnement ARRÊT, et bien qu'elle soit fermée et verrouillée. Ce critère d'ouverture est important dans les bâtiments dont la porte battante est la seule entrée.

La porte battante s'ouvre avec l'actionnement d'un contacteur à clé optionnel.

Elle se ferme après écoulement de la durée de maintien d'ouverture réglée.



5. Bouton de déclenchement manuel

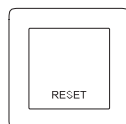
Le bouton de déclenchement manuel fait partie d'un système d'asservissement (porte coupe-feu).

En cas d'actionnement, le processus de fermeture coupe-feu est immédiatement engagé.



6. Touche RESET

La touche RESET vous permet de remettre en marche le système de porte battante après un actionnement du bouton de déclenchement manuel ou après une fermeture par la détection de fumée.



9. Comportement d'ouverture et de fermeture – Sécurité

1. Ouverture automatique

- Lorsqu'un capteur de sécurité identifie un obstacle pendant l'ouverture, la porte battante s'arrête.
- Une fois l'obstacle retiré, la porte battante poursuit le processus d'ouverture.
- Lorsque le vantail de porte battante est bloqué, le vantail est immobilisé au niveau de l'obstacle.
- Après le blocage, la porte battante se ferme automatiquement.

2. Fermeture automatique

- Lorsqu'un capteur de sécurité identifie un obstacle pendant la fermeture, la porte battante s'arrête et s'ouvre à nouveau immédiatement.
- Lorsque le vantail de porte battante est bloqué, le vantail est immobilisé au niveau de l'obstacle.
- Après le blocage, la porte battante se ferme automatiquement.

3. Fermeture par force de ressort

- La porte battante est uniquement fermée au moyen de la force de ressort interne.
- Si la porte battante rencontre un obstacle pendant la fermeture, elle s'arrête.
- La porte battante se ferme au bout de 3 secondes par force de ressort.

9.4 Ouverture manuelle contre la force de ressort

- Pour ouvrir la porte battante, il faut faire pression contre la force de ressort interne de l'entraînement pour porte battante.
La force requise varie en fonction du réglage du ressort.
- Si la porte battante rencontre un obstacle pendant l'ouverture manuelle, aucun dispositif de sécurité ne réagit.
- Lorsque la porte battante est relâchée, elle se ferme par la force de ressort.

9.5 Ouverture manuelle avec compensation de la force du ressort

- Pendant l'ouverture manuelle de la porte battante, l'entraînement électrique pour porte battante compense la force du ressort interne, de sorte que la porte battante peut être ouverte par l'exercice d'une faible force.
- Si la porte battante rencontre un obstacle pendant l'ouverture manuelle, aucun dispositif de sécurité ne réagit.
- Lorsque la porte battante est relâchée, elle se ferme automatiquement.

10. Défaillances

1. Panne de courant

Une porte battante verrouillée doit être déverrouillée au préalable. Ce n'est qu'à ce moment que la porte battante peut être ouverte manuellement. Par la force du ressort interne, elle se ferme comme un ferme-porte.

2. Traitement des erreurs – Acquiescement

[> Fermez la porte battante.

[> Placez le sélecteur de programme sur ARRÊT puis sur un autre mode de fonctionnement.

3. Élimination de défaillances

Le tableau suivant présente une liste de mesures visant à éliminer des défaillances. Si elles ne sont pas couronnées de succès, le service après-vente doit être contacté.

Liste des erreurs

Défaillance	Cause	Solution
La porte battante ne ferme pas	Mode de fonctionnement OUVERT activé	Commuter sur le mode de fonctionnement souhaité.
	Le radar détecte un objet	Retirer l'objet.
	Le capteur de sécurité détecte un objet	Retirer l'objet. Supprimer les impuretés dues aux intempéries comme des gouttes qui pendent à l'extérieur des capteurs.
	La porte battante est bloquée	Retirer l'objet et vérifier le cas échéant l'absence de détériorations mécaniques.
La porte battante ne s'ouvre pas	Mode de fonctionnement ARRÊT ou MANUEL activé	Commuter sur le mode de fonctionnement souhaité.
	La porte battante est bloquée	Retirer l'objet et vérifier le cas échéant l'absence de détériorations mécaniques.
	Impulseur intérieur ou extérieur défectueux	Régler si nécessaire le mode de fonctionnement OUVERTURE PERMANENTE et contacter le service après-vente.
	Le capteur de sécurité détecte un objet	Retirer l'objet. Supprimer les impuretés dues aux intempéries comme des gouttes qui pendent à l'extérieur des capteurs.
	Panne de courant	Contrôler le fusible et le disjoncteur FI. Restaurer l'alimentation électrique.
	Serrure défectueuse ou ver-rouillée.	Demander l'intervention du service après-vente.
La porte battante fonctionne en sens inverse (va-et-vient)	Dysfonctionnement	Couper l'alimentation réseau de l'entraînement pour porte battante pendant au moins 5 secondes. La commande redémarre. Sélectionner le type de programme souhaité
	Le capteur de sécurité détecte un objet	Retirer l'objet. Supprimer les impuretés dues aux intempéries comme des gouttes qui pendent à l'extérieur des capteurs. 23

11. Nettoyage



► Pour les travaux de nettoyage dans le périmètre de la porte et sur la porte battante, sélectionnez les modes de fonctionnement **OUVERTURE** ou **ARRÊT**



Veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau dans l'entraînement pour porte battante.



Évitez les détériorations.

N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants.

[> Essayez les détecteurs de mouvement à radar des deux côtés avec un chiffon doux et propre.

[> Maintenez le sol propre dans la zone de déplacement du vantail de porte.

[> Nettoyez le bras à compas et la glissière.

	Nettoyage des portes battantes
Verre	Laver à l'eau froide vinaigrée ou avec un nettoyeur pour vitres et essuyer.
Surfaces métalliques non traitées (p. ex. acier inoxydable)	Effectuer le nettoyage avec une lessive savonneuse douce et des chiffons non abrasifs légèrement humidifiés.
Surfaces peintes et revêtues	Effectuer le nettoyage selon les besoins à l'eau et au savon.
Surfaces anodisées	Nettoyer les surfaces avec un savon mou non alcalin (pH entre 5,5 et 7).

12. Opérations de maintenance de l'exploitant

- [> Fixez les compétences du personnel de manière claire.
- [> Ne pas mettre les mains ou d'autres parties du corps dans des pièces en mouvement.
- [> Tenez compte pour vos activités de maintenance de la fréquence d'utilisation et déterminez votre propre intervalle de maintenance.

- [> Effectuez un contrôle extérieur du système de porte pour détecter les détériorations et vices visibles.

S'il se trouve sur le sol des dépôts excessifs de caoutchouc, d'acier ou d'aluminium, l'installation doit être immédiatement immobilisée et un service après-vente qualifié être chargé d'effectuer une inspection approfondie.

- [> Contrôlez la souplesse de fonctionnement de la porte battante.
- [> Contrôlez le fonctionnement irréprochable des dispositifs de sécurité (capteurs).
- [> Vérifiez la solidité de la fixation de la porte battante au dormant et au linteau.
- [> Contrôlez le fonctionnement correct et la propreté du pêne demi-tour de la porte, huiler légèrement si nécessaire.
- [> Toutes les autres opérations de maintenance doivent être effectuées par un personnel expert. Veuillez vous reporter pour les contrôles au chapitre « [14. Contrôle et service après-vente](#) » sur la page 27.

12.1 Contrôle d'un système d'asservissement

L'exploitant est tenu de maintenir le système d'asservissement en état de fonctionnement et de s'assurer à intervalles réguliers de son bon fonctionnement.

- [> Reportez-vous pour les intervalles du contrôle à effectuer par vous à l'homologation générale selon le droit de la construction pour le système d'asservissement concerné.
- [> Instruisez le personnel de manière à réaliser en propre le contrôle du système de porte.
- [> Le contrôle doit être consigné dans le « Procès-verbal de contrôle régulier du système d'asservissement ».

13. Experts

Sont considérées comme experts les professionnels qui, du fait de leur formation technique et de leur expérience, possèdent des connaissances suffisantes dans le domaine des portes motorisées et qui sont suffisamment familiarisées avec les règles de prévention des accidents applicables, les directives et les règles techniques généralement reconnues, pour être en mesure d'évaluer la sécurité de fonctionnement de portes motorisées. Font notamment partie de ces personnes, le personnel spécialisé fabricant ou fournisseur, ainsi que le personnel exploitant spécialisé et expérimenté dans ce domaine.

Les experts sont tenus d'effectuer leur expertise de manière objective du point de vue de la prévention des accidents, sans tenir compte d'autres facteurs tels que des aspects de rentabilité.

La maintenance des pièces électriques et des câbles de raccordement doit être effectuée par un électricien qualifié, qui est tenu de travailler conformément aux règles prévues à cet effet.

Un point de séparation visible entre le réseau et l'entraînement pour porte battante doit être établi pour tous les travaux ; soit par débranchement du connecteur réseau, soit avec un interrupteur principal omnipôles avec position arrêt verrouillable.



14. Contrôle et service après-vente

1. Contrôle et maintenance

L'obligation de l'exploitant de faire effectuer une maintenance régulière découle de son obligation d'assurer la sécurité de la circulation et de différentes normes, directives et règles techniques reconnues.

■ DIN 18650

■ EN 16005

■ Normes et directives nationales (Allemagne : règles techniques ASR 1.7 pour les lieux de travail)

L'ensemble d'une installation de porte motorisée doit faire l'objet d'une maintenance conforme aux spécifications du fabricant pour en garantir la sécurité d'exploitation ainsi que la fiabilité à long terme et le bon fonctionnement.

La fréquence de maintenance des portes battantes est d'une fois par an. La maintenance comprend également un contrôle du bon fonctionnement de la fonction de sécurité et des dispositifs de sécurité.

Ces contrôles réguliers tenant compte des spécifications du fabricant de l'unité d'entraînement et des recommandations de la fédération professionnelle allemande des systèmes de portes automatiques (FTA, Fachverband Türautomation) doivent être effectués par une personne experte et formée à cet effet. Le contrôle doit être documenté dans un carnet de contrôle devant être conservé par l'exploitant.

Pièces d'usure

Les pièces d'usure telles qu'éléments de commande, bras articulés et composants périphériques sont exclues de la garantie. Un contrôle régulier et le cas échéant le remplacement de ces composants par des pièces de rechange d'origine dans le cadre de la maintenance sont impératifs pour assurer la sécurité et la longévité du système de porte.

14.2 Contrôle et maintenance d'un système d'asservissement

L'exploitant est tenu de procéder ou de faire procéder au moins tous les douze mois à un contrôle de l'interaction correcte et sans perturbations de tous les dispositifs du système d'asservissement ainsi qu'à une maintenance.

Le contrôle doit uniquement être effectué par des experts en systèmes d'asservissement ou par des personnes formées à cet effet.

L'étendue, le résultat et la date du contrôle annuel doivent être consignés dans le « Carnet de réception et de maintenance du système d'asservissement » à la rubrique « Procès-verbal de contrôle et de maintenance des systèmes d'asservissement ». Les procès-verbaux sont à conserver par l'exploitant.

14.3 Maintenance et entretien

Les travaux de maintenance et d'entretien doivent être effectués par des experts agréés par GU.



Il est recommandé de conclure un contrat de service et de maintenance avec GU.

15. Directives

Le produit décrit ici est conforme aux règles édictées par les directives européennes suivantes :

2006/42/CE Directive Machines

Directive du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte).

2014/35/UE Directive Basse tension

Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (refonte).



2014/30/UE Directive CEM

Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).



En tant que membre de la fédération des constructeurs de portes automatiques « Fachverband Türautomation », nous proposons un service de conseil qualifié, une qualité maximale, de la fiabilité et de la sécurité. Les systèmes de portes GU Automatic sont donc fabriqués suivant l'état le plus récent de la technique et sont conformes aux lois, règlements, directives et normes en vigueur.